



### Edito

L'année scolaire s'est achevée et nous sommes impatients de retrouver les beaux jours après cette période de fortes pluies qui n'en finissait pas.

Que d'eau ! Même nos lavoirs coulent de nouveau ! Mais les moissons ont pris du retard et le 14 juillet s'est finalement déroulé en deux temps. Fort heureusement, le champ prévu pour le tir du feu d'artifice avait pu être moissonné entre deux averses et nous remercions le propriétaire du champ pour son aide. Malgré la pluie, nous avons pu passer comme prévu avec une grande partie de la population, un moment de convivialité très agréable le soir du 14 juillet, avec la joie de se retrouver, de retrouver des visages familiers et d'échanger tout simplement autour d'un barbecue républicain, toujours dans le respect des règles barrières. Compte tenu des conditions météorologiques, le feu d'artifice a dû être tiré deux jours plus tard.

La vaccination particulièrement efficace nous permettra, je l'espère, de profiter au mieux de l'été et savourer sereinement nos vacances. Des vacances pour toutes et tous, jamais autant méritées pour ceux qui ont parfois travaillé doublement, qui récompenseront notre capacité collective à nous unir pour continuer à vivre ensemble. Mais la vigilance doit rester cependant de rigueur afin que l'épidémie ne reparte pas.

Notre programme de travaux a commencé et se poursuivra cet automne.

Un centre de loisirs sera ouvert à l'école de Villiers le Sec du 2 au 20 août.

Il ne vous aura pas échappé que notre site internet, complétant notre page Facebook, est de nouveau opérationnel et j'espère qu'il saura répondre à vos attentes. Alors, soyez les bienvenus sur ce nouveau site et faites-nous part de vos observations concernant les modifications apportées.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Très chaleureusement  
Laurence MEUNIER



### CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2021

**Circuit des Lavoirs :** le coût des travaux d'aménagement s'élève à 7 000 € HT.

**Subventions aux associations :** Après délibération, le Conseil a décidé de reporter les décisions, afin de demander à ces associations des informations complémentaires.

#### Informations diverses de la réunion du Conseil Municipal du 11 juin 2021

- **Sécurisation de l'accès au parking de l'école :** les travaux ne peuvent toujours pas débuter en raison d'un problème extérieur à la Commune.
- **Lotissement du Chemin de la Riochey :** le certificat d'urbanisme a été accepté. Le permis d'aménager est en cours de préparation par l'architecte.
- **Eclairage public :** le programme de travaux devrait débuter en 2022.
- **Monument aux morts :** le devis pour les potelets a été validé et renvoyé. Ils seront posés devant le monument aux morts afin d'éviter les stationnements récurrents.
- **Salle des fêtes :** Suite aux derniers orages, des infiltrations ont été constatées à la salle des fêtes entraînant des dégâts électriques. Un dossier est en cours auprès de l'assurance.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2021

**Création de routes empierrées - subventions :** Mme le Maire a demandé au Conseil de reprendre une délibération plus détaillée pour le projet de création des deux tronçons de routes d'un montant de 24 062.19 € HT (dont 1 000 € de frais de montage de dossier d'aide), afin d'obtenir les subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil a approuvé à 7 voix pour, 2 contre et 5 abstentions le projet et notamment son plan de financement. Il a sollicité l'octroi d'une aide publique auprès de l'Etat, du FEADER et de la Région d'un montant de 10 759,21 €, soit un montant de 50 % des travaux subventionnables HT (21 518,42 €) et s'est engagé à financer la part des dépenses qui ne sera pas couverte par la subvention grâce à ses ressources propres.

**Subventions 2021 aux associations :** Après lecture des courriers de demandes de subventions, le Conseil a décidé à l'unanimité de verser au titre de 2021 une subvention correspondant à leur demande, de :

- 500 € à l'Association Loisirs et Détente,
- 400 € à l'Association des Parents d'Elèves des 3 Communes,
- 250 € à l'Association la Vigilante.

#### Informations diverses de la réunion du Conseil Municipal du 9 juillet 2021

- **RPI de Villiers-le-Sec/Euffigneix/Buxières :** Suite à la fermeture d'une classe, la répartition des élèves entre les deux sites se fera de la manière suivante : 3 classes à Villiers-le-Sec (de la maternelle au CE1) et 2 classes à Euffigneix (du CE2 au CM2).
- **Chemin de la petite fin :** Madame le Maire donne lecture au conseil des devis reçus pour les travaux du chemin de la petite fin. Le Conseil prévoit un rebouchage des trous.
- **Association Foncière (AF) de Villiers-le-Sec :** suite à l'absence d'activités de cette dernière, la Préfecture a informé le Président de l'Association Foncière de la nécessité de la dissoudre. Mme le Maire fait part de son entretien avec le Président, qui souhaite que l'actif de l'AF soit transféré à la Commune qui reprendra ainsi la comptabilité et la gestion.
- **A la bonne frite :** un arrêté de dérogation au bruit a été établi pour la soirée karaoké du 24 juillet de l'établissement « A la bonne frite ».
- **Croisement Rue du Levant/Rue Saint Savinien :** des arbustes gênent la visibilité à ce carrefour, devant le 20 rue Saint Savinien. Ils seront donc coupés.

## Mairie

32, Grande Rue  
☎ 03 25 03 25 11

💻 : mairie.  
villierslesec52  
@wanadoo.fr

### Secrétariat

Du mardi au vendredi  
de 16h00 à 18h30  
Samedi  
de 10h00 à 12h00.

## Permanence du Maire

Mercredi  
de 16h00 à 18h00  
Vendredi  
de 18h00 à 19h00  
Samedi  
de 10h00 à 12h00  
Les autres jours  
sur rendez-vous

## Agence Postale

☎ 03 25 31 99 81

Mardi  
de 16h00 à 18h30  
Mercredi  
de 16h00 à 17h45  
Vendredi  
de 16h30 à 18h00  
Samedi  
de 10h00 à 12h00

## Etat-civil

### Camet rose :

21/04 : Lola de Céline  
PERNOT et Julien  
RIBEIRO

### Ils se sont dit oui :

29/05 : Pauline LABBE  
et Guillaume BOUVER

05/06 : David VERSET  
et Sonia ELORRIOROZ

### PACS :

17/04 : Clélia ROBLAT  
et Dorian SEVRETTE

29/05 : Myriam DELFIS  
et Mathieu HUMBERT

### Nous a quittés :

27/06 : Roger VERSET



## LES TRAVAUX

Rue de Praigney : aménagement des trottoirs



Impasse de la Cour Vignot ; aménagement des trottoirs et du parking



Impasse des Chenevières et Rue de Praigney : installation de deux nouveaux regards



## UNE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE HEUREUSE...

... AVEC L'APE DES 3 COMMUNES

Un moment de convivialité a été organisé par l'Association des Parents d'Elèves le 2 juillet après la classe, au cours duquel des cadeaux de fin d'année ont été remis aux enfants du RPI :

- Pour les élèves de CM2 : une calculatrice et un diplôme,
- Pour tous les élèves : une gourde isotherme personnalisée, un bon d'achat de 15 € à « Jouéclub », une place de cinéma et un goûter.



... AVEC LA RESTAURATION SCOLAIRE

La pluie n'a pas découragé les personnels des deux sites qui ont organisé pour les élèves le traditionnel pique-nique de fin d'année.



Site de Villiers-le-Sec



Site d'Euffigneix



## UN 14 JUILLET ARROSÉ

« De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace », c'est par ces mots du révolutionnaire Danton que Madame le Maire a terminé son discours devant le monument aux morts. Il en fallait de l'audace avec ces fortes pluies qui se sont abattues le 14 juillet et qui n'ont pas découragé les nombreux villageois qui avaient tenu à se réunir pour commémorer la Fête Nationale.

Un apéritif dinatoire, très largement apprécié par la centaine de personnes présentes, avec toutes les mesures barrières, a prolongé cette commémoration à la salle des fêtes.

Seul bémol : le feu d'artifice n'a pas pu être tiré. Il a été reporté au vendredi 16 juillet à 23h00, avec une météo plus clémente. La Municipalité avait fait le choix de le tirer dans le champ jouxtant la salle des fêtes, afin de respecter les règles barrières, en répartissant la foule présente sur 3 endroits différents (rue Chaude, rue du Levant et Rue Saint-Savinien).



Site web de la Commune : [www.mairie-villierslesec52.fr](http://www.mairie-villierslesec52.fr)

Inscriptions au centre de Loisirs de Villiers-le-Sec : 06 81 39 80 06

Fermeture estivale de la mairie : du 1er au 16 août 2021

Fermeture estivale de l'Agence Postale : du 1er au 23 août 2021